

Liminaire au CTL du 26 mars portant sur le NRP et la campagne IR L'an dernier nous posions le diagnostic d'un risque de folie, après un an de crise du Covid, nous n'avons plus de doute !!!

Solidaires Finances Publiques 31, fidèle à sa logique, siège à ce CTL parce qu'il n'est pas conclusif et que nous ne désespérons jamais, au-delà de l'information que nous venons chercher pour les personnels et des critiques que nous avons à faire, de modifier vos projets, si ce n'est en profondeur, au moins « dans ses grandes largeurs ».

Il y a deux ans nous étions, à la même période, en plein conflit contre vos réformes et cela restera historique à bien des égards. En tout cas nous n'oublions rien, pas plus la solidarité et l'engagement des personnels que la bassesse et la trahison de la haute hiérarchie locale. Nous tenions à vous le rappeler.

Pour autant nous mesurons aussi ce que l'engagement local pendant des mois aura permis et ce CTL est emblématique de ce point de vue puisqu'il consacre le maintien de missions essentielles sur le site de Saint-Gaudens mais aussi la création, pour le moins unique, d'un SIP de plein exercice. Nous avons arraché, par la force de nos combats avec les personnels, ce qui demeurera assez singulier sur l'ensemble du territoire. N'oubliez pas pour autant que nous vous accorderons le moindre satisfecit, parce que c'est bien le sens et les conséquences de cette réforme que vous poussez, tirez, promouvez, qui sont et demeurent inacceptables.

Et si nous parlons de folie en titre de cette liminaire c'est que nous constatons que du sommet à la base hiérarchique tout le monde a vraiment perdu la raison, englués dans une idéologie et/ou un asservissement qui méprisent ne serait-ce que le bon sens. Le gouvernement, frustré de ne pas pouvoir conduire une partie de ses réformes, pousse contre toute raison les feux du NRP, malgré la démonstration éclatante, à celles et ceux qui en doutaient, de l'utilité de notre administration. Ce même gouvernement, orphelin de sa rigueur budgétaire généralisée, rabat son courroux contre la DGFIP en ratiboisant ses effectifs sans vergogne, tout en louant sa réactivité et son efficacité. Le Directeur Général et son aréopage, partisans de ces doctrines, semblent se délecter dans leur mise en œuvre, quand les hiérarchies locales ne savent plus quoi faire pour satisfaire ses appétits destructeurs. Le tout assaisonné d'un goût immodéré, d'une part pour une technologie qui serait le palliatif idéal à cette humanité qui raisonne et d'autre part, pour une communication qui serait l'alpha et l'oméga de toute entreprise, fût-elle publique et destinée, non au profit, mais à l'intérêt général.

Nous aurions pu parler de folie furieuse il y a des années déjà et nous l'avons susurré à de nombreuses reprises. Mais en ce mois de mars 2021, qui marque le malheureux anniversaire du début de la crise sanitaire, nous crions au secours, ils sont vraiment devenus fous. Parce qu'il suffit de voir l'ordre du jour de ce CTL pour s'en persuader. Personne n'a encore assimilé les effets, d'un côté des premières réformes de ce NRP, de l'autre, parallèle, des suppressions d'emplois et des réformes de la gestion des personnels. Et ce, sans compter sur le développement massif du télétravail dont pas une organisation de ce niveau n'a réellement pris la mesure. Qu'à cela ne tienne vous en remettez des couches et des couches, qui au 1^{er} septembre 2021, qui au 1^{er} janvier 2022 et enfin au 1^{er} septembre 2022. Comme nous l'avons dit pour la campagne IR vous n'êtes capables que de bâtir des théories sans vous soucier une seconde des conditions dans lesquelles elles pourront réellement se réaliser, ni des dégâts qu'elles pourront causer sur les populations, comme sur les personnels.

Au rythme et dans les conditions dans lesquelles vous voulez soumettre les services à leur restructuration, vous pouvez avoir la certitude que vous allez tous les couler. Et dans cette entreprise d'autodestruction plus personne ne saura à quoi lui aura servi sa formation et son expérience, ni quel métier il exerce ou dans quel but et pas plus où il est vraiment affecté et pour quoi faire. Autant dire que le sens et l'intérêt de nos missions vont subir une nouvelle régression sans précédent. Nous l'avons bien compris, mais vous n'en avez cure, vous envoyez les grognards de la république en première ligne et nous savons déjà que ce sera « la Bérézina ». Napoléon Bonaparte, mort il y a 200 ans, est à l'origine de cette sombre expression, mais au moins aura-t-il laissé la trace de nombreuses constructions administratives, comme le Cadastre que vous vous évertuez à détruire tout autant que le reste des missions.

Une fois dit cela venons-en aux deux points principaux de l'ordre du jour.

Sur le NRP nous venons d'en dire déjà beaucoup dans notre introduction et nous y reviendrons plus en détail dans nos interventions futures qui illustreront le propos d'ordre général.

Concernant les opérations au 1^{er} janvier 2021, force est de constater comme nous l'avons prédit de multiples travers qui vont de la mission aux mutations en passant par les locaux.

Les transferts de communes entre SIP ou SIE conduisent de fait à des incompréhensions et des erreurs, quand il n'y a pas une certaine volonté de ne pas faire à la place de l'autre pour préserver sa propre boutique.

Les accueils de proximité montrent tout autant leurs limites et nous citerons le « pataques » de Caraman qui prouve, entre autres exemples à venir, que votre enthousiasme conventionnel devrait être plus mesuré.

Sur les Conseillers aux Décideurs Locaux nous aurions aimé en savoir un peu plus, notamment sur les sollicitations des collectivités, mais aussi sur les postes proposés et non pourvus par exemple.

Et puis, aucun lien clair et détaillé n'est fait avec les opérations de gestion des personnels, ce qui ne permet pas une visibilité réelle pour les effectifs et les agents, dont la mobilisation des EDR.

Concernant les opérations au 1^{er} septembre 2021, et pour enchaîner avec le propos précédent nous voulons rappeler qu'elles commencent, en matière de gestion des personnels, par celles au 1^{er} janvier. D'où la demande d'avoir une situation précise, pour chaque service concerné par les opérations au 1^{er} janvier et au 1^{er} septembre, des tableaux complets, clairs et précis des effectifs théoriques et réels fixes et ALD. Un lien aussi avec les 53 suppressions d'emplois à venir au 1^{er} septembre prochain et qui ne manqueront pas de peser sur ces opérations.

Et notre première remarque sur l'ensemble de ces restructurations sera pour condamner « le grand bazar » des collectifs de travail, des compétences et des relations humaines auquel vous soumettez notre administration.

Pour les CDIF, comme pour toutes les opérations de cette nature, nous sommes interrogateurs et critiques sur les concentrations telles que le PELP. Sur l'ajustement des périmètres nous aurions pu dire enfin, tant ceux que nous connaissons sont lunaires. Nous l'aurions dit si le découpage que vous proposez ne nous interrogeait pas, nous y reviendrons. Enfin, si nous pouvons mettre au compte de nos combats le maintien d'une activité CDIF à Saint-Gaudens, nous ne cachons pas notre suspicion sur la pérennité des structures de type antennes.

Pour les SPF, nous n'oublions pas que le premier projet était de supprimer les SPF de Muret et Saint-Gaudens et que nous avons sauvé le premier et garanti au second une chance de survie, avec les mêmes doutes que pour l'antenne du CDIF. Au-delà nous déplorons la mise en lambeaux de la publicité foncière, pour partie gracieusement confiée au privé et pour l'autre reléguée au rang d'enregistrement d'actes au plus vite et au mépris de la qualité de service et de la sécurité juridique qui faisaient la fierté naturelle des agent-es.

Sur le Centre de Contact des professionnels à Pau et ses conséquences sur nos SIE nous renvoyons à l'ensemble de nos écrits locaux et nationaux qui dénoncent l'usine à gaz (à Pau c'est normal nous direz-vous) mise en œuvre et l'abandon des usagers, particulièrement les plus faibles mais dont, au fond vous n'avez pas grande considération. Enfin nous soulignerons l'indigence de votre information et exigeons d'en savoir plus.

Concernant les opérations « gestion publique » 2021 et 2022, rien de nouveau sur le fond qui appelle les mêmes critiques sur ces opérations. Mais nous relèverons que de nombreux élus s'opposent encore et toujours à votre œuvre de destruction de cette filière historique de notre administration. Ils ne sont pas entendu-es, quand on ne leur force pas la main, comme le démontre notre tract relatant la délibération d'une collectivité.

Concernant les fiches du secteur fiscal 2021 et 2022, nous relèverons évidemment en premier lieu notre victoire avec la création d'un SIP de plein exercice sur le Nord Toulousain jusque-là abandonné. Mais nous continuons à revendiquer qu'il soit accompagné de l'ensemble des autres missions de notre administration sur un territoire largement oublié. Mais sur ce sujet, comme sur les autres concernant ces fiches, nous constatons un grand bazar dans les dates, les effectifs ou les modalités de mise en œuvre qui confortent nos propos liminaires.

Pour finir parlons des personnels, vous savez ces femmes et ces hommes à qui vous avez promis qu'ils travailleraient où ils voudraient, sur les métiers qu'ils auraient choisis. Dans ce grand fatras que vous avez mis en œuvre, complété par la modification profonde des règles de gestion, nous sommes persuadés qu'il n'en sera rien en réalité. Ils sont et seront toujours un peu plus déboussolés et au fond en grande partie méprisés puisque l'essentiel pour vous, ce n'est pas l'humain comme vous n'avez de cesse de le répéter, mais de parvenir aux fins pour lesquelles vous avez été investi de votre micro-pouvoir de directeur.

Sur la campagne IR nous avons dit une bonne part de ce qui nous préoccupe lors de l'audioconférence de vendredi dernier. Et nous vous demandons en conséquence de joindre notre compte-rendu au PV de ce CTL. Mais, si nous en avons réellement le temps, nous reviendrons sur quelques points essentiels :

- le questionnement sur l'absence de campagne de mise à jour des locaux TH malgré son importance à terme ;
- la minimisation de l'impact des nouveautés, fussent-elles moins importantes cette année ;
- en parallèle l'information et la formation dont nous pensons que cela n'a guère avancé depuis une semaine ;
- la fragilisation consécutive des personnels qui ne traitent pas habituellement l'impôt des particuliers ;
- les conséquences du NRP sur les postes qui l'ont déjà subi, pour les personnels et les usagers ;
- votre négation de la réalité de l'attente d'une réception physique par les usagers ;
- les impacts du télétravail pour les personnels qui en bénéficient comme pour ceux qui ne le pratiquent pas ;
- l'évidente pénurie de personnels dans les SIP pour assurer l'ensemble des tâches de cette campagne IR ;
- l'inconséquence de l'expérimentation d'un plateau téléphonique aux Carmes ;
- la gestion des files d'attente selon des modalités inacceptables.

Nous attendons de vous que vous nous disiez où vous en êtes sur toutes ces questions après une semaine que vous aurez sans nul doute mise à profit pour répondre à nos attentes.

Ces deux sujets sont hautement conflictuels, vous le savez, et ils seront toujours dans les jours et semaines à venir. Si nous participerons ouvertement à ce CTL dans des conditions qui ne permettront pas un échange correct et constructif, soyez persuadés que nous ne lâcherons pas une occasion de nous opposer à cette politique destructrice, à commencer par la prochaine campagne IR, emblématique pour notre administration.